

Procès-verbal du conseil d'école du lundi 07 novembre 2016

Présents :

- Enseignant(e)s : Mmes BOUY - DEROT- JACOBE – ROSATI – OZETTE – LE DÛ – HERAUD - M FRANCOIS (directeur de l'école)
- Représentants de la Mairie : M ESPI, Mme HOUILLIER (commission jeunesse), Mme TOFFOLO (Secrétariat de Mairie).
- Déléguées des parents élèves : Mmes DEWEZ - PEREIRA - BREHAUX - DAUBE - MAZAN – SYROTONIK

Absents excusés :

Mr DEVILLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale Reims Sud),
Madame CAPY (DDEN)
Madame MAUPRIVEZ (déléguée des parents d'élèves)

Ordre du jour :

1. Mise en place des conseils d'école
 - a. Désignation des secrétaires de séance
 - b. Adoption du procès-verbal du conseil précédent
 - c. Résultats et participation aux élections de parents d'élèves
 - d. Les attributions du conseil d'école
2. Bilan de la rentrée 2016/2017
 - a. Effectifs et répartitions
 - b. Les nouveaux programmes
 - c. Point sur le projet d'établissement
 - d. Projets particuliers en cours
3. Sécurité (hygiène, incendie, PPMS, alerte intrusion...)
4. Adoption du règlement intérieur de l'école
5. Activités périscolaires
6. Point sur les travaux et équipements
7. Questions diverses

La séance est ouverte à 18 H 00

1 - Mise en place des Conseils d'école.

- a) La secrétaire de séance est Mme Héraud.
- b) Le procès-verbal du conseil précédent (30 juin 2016) est adopté à l'unanimité.

b) Résultats et participation aux élections de parents d'élèves :

10 parents élus. Mr François précise que c'est une commission paritaire et qu'il y a 7 classes maintenant et que donc 7 parents sont élus titulaires et 3 sont suppléants.

Le pourcentage des votants s'élève à **42,75%** avec des votes majoritairement exprimés par correspondance.

c) Les attributions du conseil d'école :

Mr François rappelle les différentes fonctions du conseil d'école.

Il a en charge le bon fonctionnement de la vie scolaire à savoir, les aménagements, les relations avec le périscolaire (ex : cantine), les investissements...

Le conseil d'école procède à l'adoption du règlement intérieur, aucun changement n'est apporté par rapport à l'année précédente. Monsieur François précise simplement qu'il s'agira surtout de le respecter strictement compte tenu du contexte actuel (plan alerte attentats).

- Bilan de la rentrée 2016

a) Effectifs et répartitions.

Effectifs de l'école

(au 04 07 2016)

		Maternelle			Élémentaire					Classes
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme ROSATI + Mme GENOUDET	PS - MS	22								22
Mme OZETTE	MS - GS		20	6						26
Mme HERAUD + Mme GENOUDET	GS			27						27
Mme JACOBE	CP				25					25
Mme DEROT	CE1 - CE2					23	5			28
Mme BOUY	CE2 - CM1						21	6		27
M FRANCOIS + Mme GENOUDET	CM2 - CM1							9	17	26
Total par niveaux		22	20	33	25	23	26	15	17	
Total Maternelle/élémentaire		75			106					
Total école primaire		181								181

- Il y a **181** élèves inscrits et présents pour 7 classes. Pour information, Mr François rappelle que l'effectif était de **165** élèves l'an passé.

- Il y aura au moins une ouverture de classe à la rentrée. Il faudra probablement réajuster en fonction des inscriptions en juin (possibilité de demander l'ouverture d'une seconde classe)
- Il n'est pas possible à ce stade de dire quels seront les niveaux.
- Il est difficile d'estimer plus précisément les arrivées pour la rentrée 2017.
Il est précisé que la réserve en salles est suffisante en ce qui concerne les éventuelles ouvertures pour la rentrée prochaine.

b) Les nouveaux programmes

Monsieur François rappelle que des nouveaux programmes sont en vigueur pour les cycles 2 et 3, les anciens programmes datant de 2008. Les classes de maternelle étant déjà passées aux nouveaux programmes à la rentrée 2015.

Il précise également qu'il y a un changement de structure des cycles (cycle 1 : toute la maternelle, cycle 2 : CP- CE1 et CE2, cycle 3 : CM1- CM2 et 6ème.)

Il est précisé également que des réunions d'harmonisation avec les professeurs du collège ont déjà eu lieu concernant Le français et les mathématiques. Ces réunions concernaient Mr François et Mme Bouy. L'enseignement de l'anglais commence dès le CP. Pas de nouveautés en ce qui concerne l'Éducation Morale et Civique, le changement s'étant déjà opéré l'année précédente.

c) Projet d'établissement.

- Les enseignants ont terminé le travail qui devra être validé par l'IEN. Les nouveaux volets obligatoires (EMC, projets artistiques, ...) sont d'ores et déjà validés. Un projet concernant l'EPS a également été élaboré sur 3 ans pour les cycles 2 et 3.

Les grands axes concernant le projet d'établissement sont centrés autour de la citoyenneté et la vie dans l'école, la production écrite et langagière, l'interdisciplinarité en relation avec les parents.

- Le Conseil d'école restera informé.

d) Projets particuliers en cours

a. Dans les classes

- Les projets par Cycle :

Le projet lecture « Les Incorruptibles » est suivi par l'ensemble des classes.

Le suivi du « Vendée-Globe » à l'initiative de MME Jacobé, concerne toutes les classes de primaire.

Les parents élus se réjouissent d'un tel projet.

Le projet « ECOLE ET CINEMA » concerne toutes les classes sauf les CP, qui auront pour leur part un ciné Kid « Le secret de la fleur de Noël »

- CYCLE 1 : 2^{ième} TRIMESTRE : « Le carnaval de la petite taupe »

3^{ème} TRIMESTRE : « Kirikou et la sorcière »

- CYCLE 2 : « L'étrange Noël de Mr Jack »
 - « La petite vendeuse de soleil »
 - « Les vacances de Mr Hulot »

- CYCLE 3 : Monsieur François précise que le premier film ne sera pas visionné parce qu'il est trop long, il s'agit de « E.T. l'extraterrestre »
 - « Sidewalk stories »
 - « Le tableau »

La classe de CE2/CM1 assistera à un spectacle à l'Opéra « 9 », la classe de CE1/CE2 est dans l'attente d'une réponse favorable pour le même spectacle.

En ce qui concerne la maternelle (PS-MS-GS), un projet d'une ou plusieurs visites selon les âges est en cours de réalisation avec le Palais Du Tau , et également est à l'ébauche un projet de spectacle avec la compagnie « Les 3 chardons », concernant un spectacle avec le personnage d'un dragon « Gigote et le dragon » tout ceci en lien avec le PEAC (Projet d'action culturelle) sur le thème des monstres et personnages mythiques..

b. Par l'APEB.

Les différentes actions menées par L'APEB dont la première manifestation aura lieu le 10 décembre (marché de Noël), ventes diverses (calendriers, chocolats, étiquettes) permettent d'apporter un soutien positif et non négligeable aux différents projets de classe. (sorties, spectacles, jeux...)

c. Par coopérative scolaire.

Les recettes obtenues lors des différentes actions (vente des photos scolaires...) permettent de subventionner notamment la prise en charge d'une partie des frais des sorties cinéma, les voyages scolaires, des abonnements aux magazines, l'achat de la collection des Incorruptibles ainsi que de nombreux autres financements...

Madame Dérot, qui gère la coopérative précise que l'ensemble des cotisations est ensuite réparti dans les différentes classes ce qui correspond cette année à une moyenne de 15,38€ par élève.

3 - Sécurité

Visite des services de la police de Croix rouge le 12 octobre 2016.

- Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion a eu lieu le lundi 17 octobre 2016 :

Cet exercice PPMS a eu pour objectif un confinement dans les classes, classes fermées à clés, le projet fuite vers l'extérieur n'étant pas retenu puisqu'il n'y a qu'une seule entrée donc une seule sortie possible pour le moment.

Monsieur François précise que cet exercice a été adapté en fonction de l'âge des enfants (sous forme de jeu en maternelle), Il précise également que chaque enseignant doit respecter un certain nombre de procédures (ex : Contacter les services de police avant de mettre leur portable en silencieux et n' ouvrir que lorsqu'ils ont entendu le code qui leur a été transmis par SMS.)

- Un exercice incendie a eu lieu le mardi 18 octobre 2016
- Visite sécurité des pompiers pour la préfecture le 7 novembre 2016.

Visite d'un capitaine des pompiers mandaté par la préfecture. L'avis d'exploitation est favorable.

Monsieur François précise les différents systèmes pour donner l'alerte : Incendie (alarme sonore classique), risque chimique ou tempête (corne de brume), intrusion (sifflet : 3 coups).

Monsieur François précise qu'en ce qui concerne le troisième dispositif, chaque enseignant dispose d'un sifflet dans sa classe.

4- Adoption du règlement intérieur

Celui-ci est reconduit intégralement, idem pour la charte internet, en étant strict sur l'application pour des raisons de sécurité. Michèle, aide administrative, ne laisse pas entrer les parents après l'heure et accompagne elle-même les enfants dans les classes. Après un retard, un mot figure dans le cahier de liaison des élèves concernés.

5 - Activités périscolaires

PEDT (projet éducatif territorial).

Les parents doivent contacter Mme Toffolo, à la mairie, en cas d'absence à la cantine ou aux activités.

En cas d'absence d'un animateur, elle est indiquée sur le panneau dédié, à l'entrée de l'école.

Mme Toffolo informe chaque jour, par courrier électronique, les animateurs et le directeur des modifications d'inscriptions et des absences.

Les services municipaux effectuent un suivi régulier de la qualité des animations et de la formation des intervenants.

Les menus de la cantine ne donnent pas toujours satisfaction. Une nouvelle négociation aura lieu lors du renouvellement de contrat avec la société prestataire de service.

6 - Travaux et équipements

En ce qui concerne l'équipement informatique, les salles seront équipées pour janvier 2017. Mr Espi, 1^{er} Adjoint, précise que les salles qui ne sont pas encore occupées seront également équipées.

7 – Questions diverses

Mme Bréhaut demande des précisions quant au goûter en primaire, il est donc à rappeler que le goûter en primaire s'effectue après les N.A.P. soit après 17heures.

Madame Bouy précise qu'elle a toujours un souci de néon dans sa classe : A savoir que le néon défectueux a bien été retiré mais seuls les trous subsistent. Il n'y a toujours pas de néon, ce qui représente visuellement un grand manque de confort pour ses élèves.

La séance est levée à 19h20 et les membres du conseil sont invités à visiter les locaux qui ont été modifiés (restaurant scolaire, classes, bureau...).

La secrétaire de séance

Mme Brigitte Héraud

Le directeur de l'école

M J.J. François